

# تربية 5+5 ÉDUCATION

Biarritz, France, 28 et 29 septembre 2009

Une éducation numérique  
de qualité pour tous

# تربية 5+5 ÉDUCATION

## Sommaire

---

Qu'est-ce que le 5+5 ?

1

Le numérique à l'école

3

Présentation de ressources  
numériques pédagogiques

6

5 propositions pour le 5+5

10

Biographies  
des chefs de délégation

14

Informations pratiques

27

## Qu'est-ce que le 5+5 ?

Le 5+5 constitue un cadre de dialogue informel qui permet d'évoquer toute question d'intérêt commun. Il s'agit, à l'origine, d'une initiative lancée par la France au début des années 80 ; après un gel au cours de la décennie suivante, le processus a été relancé en 2001. Il connaît aujourd'hui un regain de vitalité.

Centré sur la Méditerranée occidentale, le 5+5 regroupe cinq pays de la rive nord : Espagne, France, Italie, Malte, Portugal, et cinq pays de la rive sud : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie. Ce format illustre les liens spécifiques existant entre l'Europe du Sud et le Maghreb ; il constitue également un facteur d'incitation à l'intégration maghrébine.

Le 5+5 réunit de manière régulière les ministres des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Intérieur, des Migrations, des Transports, du Tourisme et, désormais, de l'Éducation. Une rencontre des ministres de l'Environnement est également envisagée.

Un premier sommet des chefs d'État et de gouvernement s'est tenu à Tunis en 2003. La possibilité d'en réunir un nouveau a récemment été proposée par l'Espagne. Les présidents des Parlements se sont réunis à trois reprises ; ils ont tenu leur dernière rencontre à Rabat en 2003.

Les dernières réunions au niveau ministériel sont celles des ministres des Affaires étrangères (Cordoue, 20 et 21 avril 2009), de la Défense (Tripoli, 16 et 17 mai 2009) et des Transports (Rome, 20 mai). Une réunion des ministres de l'Intérieur devrait se tenir d'ici la fin de l'année.

Tout en demeurant un cadre de dialogue informel, le 5+5 a connu des évolutions qui traduisent le succès d'une formule à laquelle tous les partenaires sont également attachés.

C'est ainsi que les ministres de la Défense adoptent chaque année un plan d'action comprenant des réunions de hauts fonctionnaires, des exercices, des séminaires et des actions de formation. Les réunions des ministres de l'Intérieur et des ministres des Transports évoluent dans la même direction.

L'enrichissement des travaux débouche également, à l'occasion, sur la mise en place de structures de coopération : ainsi les ministres de la Défense du 5+5 ont-ils décidé, au cours des dernières années, de créer un Collège de défense, un Centre de déminage et un Centre de recherche



euro-maghrébin d'études stratégiques. C'est lors d'une réunion à 5+5 que les ministres de l'Intérieur ont, de leur côté pour la première fois, évoqué le Centre de lutte anti-drogue en Méditerranée ; cette dernière coopération a, par la suite, été ouverte à d'autres partenaires.

Lors de leur dernière réunion (Cordoue, 20 et 21 avril 2009), les ministres des Affaires étrangères ont exprimé le souhait d'approfondir le processus et d'assurer une certaine cohérence entre ses différentes composantes. La Commission européenne et l'Union du Maghreb arabe participent en tant qu'observateurs à certains travaux, notamment aux réunions du 5+5 Affaires étrangères. Ils sont invités à Biarritz.

Le développement du 5+5 s'inscrit, enfin, dans la perspective plus large de l'Union pour la Méditerranée (UPM), pour laquelle il est appelé à jouer un rôle de laboratoire d'idées.

## Le numérique à l'école



### PROBLÉMATIQUE

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) présentent une très importante opportunité pour moderniser les systèmes éducatifs, contribuer à la réussite des élèves et doter les jeunes de compétences numériques nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle. Tous les États mènent aujourd'hui des projets pour développer les usages des outils et des ressources numériques dans les classes et avec les élèves. D'ampleur variable, ces actions couvrent un grand nombre de domaines et mettent en relation de nombreux partenaires aux côtés des ministères de l'Éducation.

Face à l'ambition affichée de généraliser les usages du numérique à l'école, les moyens disponibles pour ces politiques publiques imposent de faire des choix et de privilégier certaines orientations.

Ainsi, le développement du numérique à l'école a-t-il donné lieu à des stratégies et des projets différents selon les pays membres du 5 + 5, depuis plusieurs années, même si l'on observe des actions similaires.

Instance de dialogue et d'échanges, la réunion ministérielle 5 + 5 Éducation peut alors permettre de comparer les politiques mises en œuvre ainsi que leurs résultats et de réfléchir à des projets de coopération pour favoriser le développement du numérique à l'école.

Les échanges entre les pays porteront sur deux grands domaines d'action :

- les plans nationaux d'équipement
- la formation des enseignants aux usages pédagogiques des nouvelles technologies

## LES PLANS NATIONAUX D'ÉQUIPEMENT

La plupart des pays membres ont lancé ces dernières années de grandes initiatives nationales pour développer les équipements des écoles et des établissements scolaires ainsi que ceux des élèves et de leurs familles (plan Magellan au Portugal, programme Génie au Maroc, plan École Numérique Rurale en France récemment, etc.). L'équipement des élèves, en classe ou à la maison, constitue en effet un préalable au développement du numérique à l'école.

- **Mais quelle est la méthode la plus efficace et la plus pertinente pour satisfaire cette condition préalable ?**
- **Faut-il privilégier l'équipement individuel ou l'équipement des classes et des établissements ?**
- **Quels sont les premiers résultats des plans nationaux d'équipement et quelles leçons peut-on en retenir ?**
- **Quels sont les écueils à éviter pour les pays membres qui souhaiteraient lancer de telles initiatives ?**
- **Quelle est l'organisation choisie pour que les directives nationales soient mises en œuvre dans les établissements ?**

Les équipements en ordinateurs et en infrastructures (liaisons Internet) ne sont pas encore présents partout si bien que les pays cherchent aussi à développer le nombre d'outils collectifs permettant d'utiliser en classe les nouvelles technologies, comme les tableaux blancs interactifs.

Par ailleurs, les divers équipements ne suffisent pas à promouvoir et à généraliser des usages pédagogiques des nouvelles technologies. Une part essentielle de l'activité pédagogique utilisant les potentialités du numérique exige des contenus pédagogiques spécifiques, au premier rang desquels figurent les ressources éditoriales et logicielles développées par les entreprises du secteur multimédia.

- **Quelles sont les différentes stratégies adoptées par les pays membres dans ces domaines ?**
- **Existe-t-il une industrie nationale du numérique éducatif ?**
- **Quels types de ressources utilisent les enseignants ?**
- **Ces ressources s'accompagnent-elles de guides ou de scénarios d'usages pédagogiques facilitant leur appropriation et leur utilisation par les enseignants ?**
- **Les enseignants produisent-ils eux-mêmes des ressources numériques et comment celles-ci sont-elles mutualisées ?**

## LA FORMATION DES ENSEIGNANTS AUX USAGES PÉDAGOGIQUES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'acquisition de compétences numériques par les élèves passe d'abord par la formation des enseignants, formation aux nouvelles technologies, mais surtout formation aux usages pédagogiques des outils et des ressources numériques dans le cadre d'une véritable formation professionnelle. Certains pays, dont la France, ont fait le choix de confier à tous les enseignants la mission de dispenser leur enseignement à l'aide des outils et ressources numériques plutôt que d'avoir un enseignement spécifique. Les TIC, dans ce cadre, ne sont pas une discipline nouvelle, pourvue d'un corps d'enseignants spécifiques, mais elles offrent à tous les enseignants, quelle que soit leur discipline, de nouvelles modalités pédagogiques pour leur propre enseignement.

- **Quels sont les différents modèles adoptés par les pays membres ?**
- **Comment ces pays organisent-ils la formation de leurs enseignants aux TIC ?**
- **Ces formations sont-elles intégrées dans les cursus de formation initiale ?**
- **Comment les formations des enseignants en activité sont-elles assurées ?**
- **Quel est le rôle que peuvent jouer les formations en ligne qui, par nature, permettent déjà une sensibilisation, voire une formation, aux usages des technologies de l'information et de la communication ?**

## Présentation de ressources numériques pédagogiques

### L'ACADÉMIE EN LIGNE ([www.academie-en-ligne.fr](http://www.academie-en-ligne.fr)), CNED



Ce nouveau site du CNED (Centre national d'enseignement à distance) de ressources librement téléchargeables permet à chacun de faire le point sur les connaissances attendues à tous les niveaux de la scolarité et dans les différents champs disciplinaires. Il favorise la continuité pédagogique en cas d'interruption des cours dispensés en classe. Il donne aux parents des outils pour mieux accompagner leurs enfants sur la voie de la réussite.

L'Académie en ligne offre depuis le 23 septembre 2009 les cours de l'enseignement élémentaire - 6 à 11 ans -, pour aider les élèves à s'approprier les notions au programme et s'exercer à les mettre en œuvre, dans les disciplines suivantes : allemand, anglais, chinois, espagnol, français, histoire-géographie, mathématiques, sciences expérimentales et technologie.

Le CNED complétera l'Académie en ligne, fin octobre 2009, par la mise à disposition des cours du collège et du lycée, dans les principales disciplines de l'enseignement général. En attendant, le CNED propose déjà pour l'enseignement secondaire des activités et exercices de révision.

## LESITE.TV, FRANCE 5-SCÉRÉN/CNDP



Créé en 2003, lesite.tv, premier site de vidéos éducatives à la demande proposé par France 5 et le SCÉRÉN (Services culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale) / CNDP (Centre national de documentation pédagogique), offre aux élèves et aux enseignants une vidéothèque riche de plus de 2 500 extraits de documentaires, reportages, magazines et films d'animation pour l'école, le collège et le lycée. Le catalogue couvre les différentes disciplines de l'enseignement général, technologique et professionnel. Sélectionnées par une équipe pédagogique du CNDP, les vidéos sont accompagnées d'une documentation complète afin de guider l'enseignant dans l'utilisation en classe. Lesite.tv propose également un ensemble de services destinés aux enseignants : dossiers thématiques, guide d'éducation à l'image, fiches d'activité et, avec le réseau social Zeprofs, un espace d'échanges et un atelier de montage vidéo.

Depuis janvier 2009, lesite.tv pour tous permet aux élèves en situation de handicap de visionner une centaine de vidéos en simultané avec leurs traductions en LSF (langue des signes française) et LPC (langue parlée complétée) grâce à un « player » innovant.

Accessible sur abonnement, sans limite de consommation, lesite.tv compte plus de 4 500 établissements scolaires abonnés et plus de 55 000 enseignants utilisateurs réguliers.

Lesite.tv participe au développement de la plate-forme de vidéos éducatives européenne Edutube+ qui permettra à 17 partenaires, 11 nationalités, d'accéder à une vidéothèque de 9 000 vidéos avec des services de traduction en ligne et des scénarios pédagogiques adaptés à l'utilisation de contenus audiovisuels en classe.

## INFOLANGUE, SOFTISSIMO

*Softissimo*

*Ecrire, Traduire, Savoir...*

Réalisée par la société Softissimo, InfoLangue est une nouvelle plateforme en ligne pour la compréhension des langues étrangères à l'oral à travers d'authentiques documents audio ou vidéo en version originale. Elle propose :

- Un contenu multimédia vivant et rythmé : extraits de films, reportages, sélectionnés et contextualisés.
- Des usages pédagogiques variés : en classe ou à distance, sur ordinateur, sur un tableau blanc interactif ou en balado-diffusion avec un choix d'activités laissé au professeur.
- Une utilisation optimale des nouvelles technologies : la prononciation modulable, l'enregistrement des élèves, le téléchargement des fichiers audio et l'accès aux dictionnaires en ligne.

InfoLangue est une plateforme ouverte et évolutive. Déjà disponible en anglais, allemand et espagnol, pour le collège et le lycée, elle va être élargie à d'autres langues et d'autres niveaux scolaires. Son contenu pourra être enrichi par l'équipe éditoriale de Softissimo et par les professeurs.

InfoLangue a été reconnu d'intérêt pédagogique et a bénéficié du soutien du ministère de l'Éducation nationale dans le cadre du programme Schene (Schéma de l'édition numérique pour l'enseignement).

## TV5, APPRENDRE ET ENSEIGNER LE FRANÇAIS AVEC TV5MONDE

**TV5MONDE** Avec 207 millions de foyers raccordés à travers le monde, huit chaînes régionalisées et cinq millions de visites mensuelles sur son site Internet, TV5MONDE est reconnue comme la première chaîne généraliste mondiale en français.

Le service « Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE », en accès gratuit sur le site [tv5monde.com](http://tv5monde.com), a été créé pour aider les professeurs de français langue étrangère ou langue seconde, et les élèves en classe ou travaillant à la maison.

Il propose - au travers des rubriques *Enseigner.TV* et *Apprendre.TV* - un dispositif inédit s'appuyant sur un journal d'actualités hebdomadaire, *7 jours sur la planète* (label européen des langues 2006), ainsi que sur des centaines de vidéos regroupées selon des thématiques étudiées pour l'apprentissage ou le perfectionnement (actualité, cinéma, chanson, bande dessinée, cités du monde, théâtre...) avec, au choix, des fiches pédagogiques téléchargeables et/ou des exercices à faire en ligne.

Les productions de TV5MONDE tiennent compte des attentes des utilisateurs de TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation). Constamment enrichies, elles sont conçues en liaison avec des pédagogues qui ont l'expérience du terrain et intègrent les préconisations du cadre européen commun de référence des langues (CECRL). Elles bénéficient de l'appui du réseau du ministère français des Affaires étrangères ainsi que de ses autres partenaires institutionnels. Aussi sont-elles appréciées par le monde éducatif mais aussi par les milieux professionnel et institutionnel : hommes d'affaires, diplomates, fonctionnaires internationaux, étudiants en mobilité, migrants.

*Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE* peut faire l'objet de formations ad hoc et s'intégrer harmonieusement dans les politiques nationales d'enseignement des langues.

## 5 propositions pour le 5+5

Opérateurs et diffuseurs d'accès à l'Internet, concepteurs et fabricants de logiciels, éditeurs de contenus numériques et usagers concourent, avec les pouvoirs publics nationaux et locaux, à un développement sans précédent des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays de la Méditerranée occidentale. La mise en place d'une infrastructure technique particulière dans tous les territoires est un puissant facteur de développement économique. Elle permet aussi le rayonnement international de l'immense patrimoine intellectuel de cette région du monde.

Parmi les domaines d'application les plus prometteurs du numérique figure l'éducation. En effet, l'accès aux informations présentes sur Internet constitue une aide précieuse et indispensable à l'acquisition des savoirs. Mais le numérique va au-delà de la seule utilisation de ces bases de données ; il constitue en soi un outil pédagogique novateur et efficace, grâce à des dispositifs techniques innovants tels que les tableaux blancs numériques et les contenus éditoriaux interactifs. Ces nouveaux outils permettent aussi de favoriser la communication et le partage d'informations entre les élèves et les enseignants de cultures différentes.

Au-delà de la formation des techniciens et des ingénieurs spécialisés que nécessite ce bouleversement technologique, les systèmes éducatifs doivent donner à tous les élèves et les étudiants les connaissances, les savoir-faire et les savoir-être qui leur permettront d'être des citoyens responsables. En effet, la maîtrise des nouveaux outils de production, de traitement et de diffusion de l'information, la compréhension de leur fonctionnement deviennent une nécessité pour que tout individu, tant dans sa vie personnelle que professionnelle, puisse participer consciemment à la société de l'information.

Avec des élèves nés avec le numérique, les enseignants doivent acquérir les compétences nécessaires à un usage pédagogique des TIC. La certification de ces compétences constitue un levier pour l'évolution des pratiques et le développement des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation). La bonne intégration des technologies de l'information et de la communication à l'école nécessite non seulement la formation des enseignants mais aussi celle des corps d'inspection et de direction, et plus largement, celle de tous les personnels d'encadrement.

## UNE CHARTE MÉDITERRANÉENNE D'USAGE DE L'INTERNET À L'ÉCOLE

Il y a un véritable enjeu à créer les conditions permettant à chacun d'acquérir les connaissances, compétences et attitudes lui permettant de devenir un citoyen responsable, jouant pleinement son rôle dans la société de l'information en tirant parti des potentialités offertes par les technologies de l'information et de la communication.

Cet objectif nécessite cependant un accompagnement et une régulation adaptée, s'appuyant sur une éthique et des valeurs universelles transcendant les frontières nationales, dans le contexte de la mondialisation de l'activité.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé d'appuyer le développement des technologies de l'information et de la communication par une charte commune aux écoles, collèges et lycées de la région, et, plus généralement du pourtour méditerranéen, dans une démarche de sensibilisation et de responsabilisation aux usages du numérique et de l'Internet.

## UNE CERTIFICATION COMMUNE DES COMPÉTENCES TICE DES ENSEIGNANTS

L'expérience française de la certification C2i « enseignant » peut être partagée par les autres pays, à l'instar du travail mené actuellement en Tunisie. Cet élargissement passe par le partage d'expériences et la mutualisation de ressources pour la formation, en vue de la définition d'un référentiel commun adaptable aux contextes locaux.

Cette certification permettra à tout enseignant, de toutes disciplines, des pays de la région méditerranéenne, d'avoir une utilisation professionnelle des TICE dans le cadre des pratiques de classe et, plus généralement, dans le cadre professionnel.

Elle attestera que son titulaire maîtrise :

- les problématiques et les enjeux liés aux TIC en général et dans l'éducation en particulier,
- la recherche et l'utilisation des ressources numériques dans sa pratique de classe,
- les services offerts par les bureaux virtuels ou les espaces numériques de travail,
- le travail en équipe et en réseau grâce aux nouveaux outils de communication,
- l'évaluation et la validation des compétences TIC des élèves dans le cadre des référentiels inscrits dans les programmes d'enseignement.

## UN SERVICE D'INFORMATION/FORMATION COLLABORATIF POUR LES ENSEIGNANTS DE LA RÉGION SUR L'USAGE PÉDAGOGIQUE DES TIC

Pairform@nce est un dispositif innovant de formation en ligne des enseignants pour développer les usages des TIC en classe et le travail en réseau. Il propose des parcours et des contenus de formation dans un environnement numérique adaptable à différents contextes. Il constitue une réponse aux besoins massifs de formation tout en permettant une meilleure égalité d'accès.

Pairform@nce s'inscrit déjà dans un cadre international (dix pays y participent). Il peut s'ouvrir à d'autres pays et ainsi faire partager l'expérience acquise et favoriser les coopérations sur la production de contenus, l'implantation de nouveaux environnements numériques de formation ou l'élaboration de stratégies d'accompagnement des enseignants.

## UN JUMELAGE ÉLECTRONIQUE MÉDITERRANÉEN

L'action eTwinning a été lancée en 2005 par la Commission européenne et est intégrée depuis 2007 dans le programme « Éducation et formation tout au long de la vie » qui durera jusqu'en 2013. Elle concerne déjà plus de 50 000 établissements scolaires européens.

Elle est destinée aux enseignants et aux élèves du premier et du second degré de trente pays européens.

Les partenariats eTwinning (jumelages électroniques) associent au moins deux établissements scolaires d'au moins deux pays européens qui peuvent, en outre, inviter des établissements de pays non européens à participer à leurs projets.

La mise en place des partenariats offre une grande flexibilité dans le choix des thèmes et des disciplines impliqués, de la durée du projet, du calendrier, du type de production finale.

Avec l'accord de principe de la Commission européenne, l'ouverture expérimentale des projets eTwinning aux établissements de pays de la zone méditerranéenne permettrait de :

- favoriser la communication entre les jeunes de langues et de cultures différentes ;
- sensibiliser les élèves à la culture méditerranéenne, grâce à des échanges entre classes sur des thèmes communs.

## DES CONTENUS PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES COMMUNS

### **Un fonds commun de ressources**

L'offre de ressources numériques pour l'enseignement est actuellement dispersée. Un site donnant accès à des ressources numériques éducatives multilingues et libres de droits permettra aux enseignants et aux élèves de l'ensemble des pays du pourtour de la Méditerranée d'illustrer et d'enrichir leurs cours. Cet outil facilitera le partage d'un fonds commun de ressources pédagogiques développées dans chacun des pays et sera ainsi source de rapprochement culturel.

### **Des ressources multimédia pour l'apprentissage des langues**

S'il est un domaine où les TIC ont une pertinence toute particulière dans l'enseignement, c'est celui de l'enseignement des langues vivantes.

L'utilisation de documents audio pour la compréhension de l'oral et l'exposition à la langue ou de documents visuels pour déclencher les actes de parole, afin d'explorer des champs lexicaux, et mettre en œuvre des fonctions langagières sur la base des situations observées, est grandement facilitée par l'utilisation des technologies numériques.

En permettant le travail individuel et autonome, voire à distance, de l'élève grâce notamment à la banalisation d'outils informatiques nomades ou encore la correspondance scolaire via l'Internet, les TIC offrent une réelle aide pour l'acquisition d'une langue étrangère.

L'initiative commune de trois États du Maghreb dans le cadre de la mise en perspective du dispositif pour l'enseignement de la langue et de la culture d'origine (ELCO) avec le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), pourrait intégrer cette dimension. Les partenariats existants ou à venir entre entités régionales de l'éducation, à l'instar des partenariats interacadémiques, pourraient en constituer les laboratoires.

### **Envisager les conditions de réalisation en commun de contenus numériques éducatifs**

La production de ressources numériques éducatives de qualité demande des investissements financiers importants. De nombreuses ressources pédagogiques réalisées par des pays pourraient être utilisées dans d'autres, après une localisation éventuelle (linguistique et/ou culturelle). La réalisation commune de ressources numériques permettrait de minimiser les coûts d'adaptation et de leur donner une diffusion plus large.

## Biographies des chefs de délégation



# M. Luc CHATEL

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT - **FRANCE**



## DATE DE NAISSANCE

Né le 15 août 1964 à Bethesda - États-Unis

## FONCTIONS ÉLECTIVES

- depuis mars 2008** Maire de Chaumont (Haute-Marne)
- depuis 2002** Député de la Haute-Marne, membre de la commission des Affaires économiques.  
Réélu en 2007
- depuis 1998** Conseiller régional de Champagne-Ardenne
- 1998 - 2004** Vice-président du conseil régional de Champagne-Ardenne
- 1996 - 2001** Conseiller municipal de Chaumont - Haute-Marne
- 1993 - 1995** Conseiller municipal de Bayard-sur-Marne - Haute-Marne

## FONCTIONS MINISTÉRIELLES

- depuis juin 2009** Ministre de l'Éducation nationale, Porte-parole du Gouvernement
- mars 2008 - juin 2009** Secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation, auprès de la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, Porte-parole du Gouvernement
- juin 2007 - mars 2008** Secrétaire d'État chargé de la Consommation et du Tourisme

## FONCTIONS POLITIQUES

- mars 2004 - juin 2007** Porte-parole de l'UMP



# M. Hatem BEN SALEM

MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - **TUNISIE**



## ÉTAT CIVIL

Né le 8 février 1956 à Tunis  
Marié - 3 enfants

## FORMATION

Doctorat d'État en droit de la Faculté de droit et des sciences politiques et économiques de Paris  
Agrégation en droit public de la Faculté de droit et des sciences politiques et économiques de Tunis

## CARRIÈRE

- 1996 - 2000** Ambassadeur de Tunisie successivement au Sénégal, en Guinée, au Cap-Vert et en Turquie
- 2000 - 2002** Ambassadeur, représentant permanent de la Tunisie auprès des Nations-Unies à Genève
- 16 septembre 2002** Coordinateur général des droits de l'homme au ministère de la Justice et des Droits de l'homme
- 25 août 2003** Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires maghrébines et africaines
- 10 novembre 2004** Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes
- 29 août 2008** Ministre de l'Éducation et de la Formation

## RESPONSABILITÉS POLITIQUES ET AUTRES

Membre de l'Institut international des études stratégiques de Londres  
Vice-président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples  
Membre du Comité supérieur des droits de l'homme et des libertés fondamentales  
Maître de conférences aux universités de Lund (Suède) et de Graz (Autriche) et à l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg  
Membre du Comité central du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD)

## LANGUES

Arabe - français - anglais

## DÉCORATIONS

Commandeur de l'Ordre de la République (2004)  
Officier de l'Ordre du 7 novembre (2007)



# M. Boubeker BENBOUZID

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ALGÉRIE



## DATE DE NAISSANCE

Né le 20 mars 1954 à Ain Beïda (Oum El Bouaghi) - Algérie

## SITUATION FAMILIALE

Marié, un enfant

## DIPLÔMES

- 1974 - 1979** Ingénieur - Institut Polytechnique d'Odessa (URSS)
- 1979 - 1981** Master en sciences
- 1984** Doctorat d'État en électronique - Institut Polytechnique d'Odessa (URSS)

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- 1981 - 1984** Chercheur - chaire d'automatisme et de télémécanique de l'Institut polytechnique d'Odessa (URSS)  
Professeur d'Université
- 1987 - 1991** Président du Conseil scientifique de l'université de Blida
- 1991 - 1993** Recteur de l'université de Blida

## FONCTIONS POLITIQUES, PARLEMENTAIRES ET MINISTÉRIELLES

- 1993 - 1994** Ministre délégué aux Universités et à la Recherche scientifique (Gouvernement de M. Réda MALEK)
- 1994 - 1995** Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Gouvernement de M. Mokdad SIFI)
- décembre 1995 - décembre 1998** Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Gouvernement de M. Ahmed OUYAHIA)
- décembre 1998 - décembre 1999** Ministre de l'Éducation nationale (Gouvernement de M. Smail HAMDANI)
- décembre 1999 - août 2000** Ministre de l'Éducation nationale (Gouvernement de M. Ahmed BENBITOUR)
- août 2000 - juin 2002** Ministre de l'Éducation nationale (Gouvernement de M. Ali BENFLIS)
- juin 2002 - avril 2003** Ministre de la Jeunesse et des Sports (Gouvernement de M. Ali BENFLIS)
- mai 2003 - mai 2006** Ministre de l'Éducation nationale (Gouvernement de M. Ahmed OUYAHIA)
- mai 2006 - juin 2008** Ministre de l'Éducation nationale (Gouvernement de M. Abdelaziz BELKHADEM)
- juin 2008 à ce jour** Ministre de l'Éducation nationale (Gouvernement de M. Ahmed OUYAHIA)  
Membre du Conseil national du RND

## PUBLICATIONS

Diverses publications scientifiques et techniques, en particulier dans le domaine de l'électronique

La Réforme de l'Éducation en Algérie "Enjeux et Réalisations"



# Mme Eva ALMUNIA BADÍA

SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION  
ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE - **ESPAGNE**



## DATE DE NAISSANCE

Née en 1960 à Esplus (Huesca).

## PARCOURS PROFESSIONNEL

Elle a occupé diverses responsabilités au Conseil Général de la province de Huesca et a été conseillère municipale de Esplus, ainsi que de la ville de Huesca. En 2001, elle est nommée Conseillère pour l'éducation et les sciences du gouvernement d'Aragon et par la suite Conseillère pour l'éducation, la culture et les sports du gouvernement de cette province.

En avril 2008, elle est nommée Secrétaire d'État à l'éducation et à la formation au sein du Ministère de l'éducation, de la politique sociale et des sports du gouvernement du Royaume d'Espagne.



# M. Giuseppe PIZZA

SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INSTRUCTION,  
L'UNIVERSITÉ ET LA RECHERCHE - ITALIE



## ÉTAT CIVIL

Giuseppe Pizza est né à Sant'Eufemia d'Aspromonte le 21 décembre 1947.  
Célibataire, il vit à Rome.

## CARRIÈRE

Conseiller d'entreprise dans une multinationale du secteur de la Communication.

Entré dès sa jeunesse à la Démocratie chrétienne, et leader historique du Mouvement des Jeunes Démocrates Chrétiens dans les années 1970.

Membre du Conseil National de la Démocratie Chrétienne et de la Direction nationale du Secrétaire Fanfani.

Délégué national du Mouvement Jeunes de la Démocratie Chrétienne

Collaborateur du journal "Il Popolo" et directeur politique du mensuel "Italia Cronache" et du trimestriel "Per l'Azione".

Fondateur et Président du CIGRI (Comité Italien de la Jeunesse pour les Relations internationales).

Représentant de l'Italie au CENYC (Committee of European National Youth Councils) auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Co-Président de la Conférence des Jeunes sur la Coopération et la Sécurité européenne à Helsinki.

Bibliophile et spécialiste d'histoire du Moyen Age et de peinture maniériste et baroque.



# M. Yousef KSHIDAN

DIRECTEUR DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE - COMITÉ  
POPULAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE - **LIBYE**



## DATE DE NAISSANCE

Né le 20 février 1963

## DIPLÔME

B. SC. Ingénierie de la Bright Star University - Libye

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- De 1989 à 1999** Chargé de ressources humaines
- De 2000 à 2008** Directeur de l'Institut supérieur d'ingénierie
- De 2000 à ce jour** Directeur de la coopération technique



# M. Philip VON BROCKDORFF

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION NATIONALE  
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE - MALTE



## PARCOURS PROFESSIONNEL

Philip Von Brockdorff est titulaire d'un PhD de l'Université de York, département d'économie, et d'un M.Sc en économie obtenu à l'Université du Pays-de-Galles. Il est également diplômé de l'Université de Malte et du Chartered Institute of Personnel Development du Royaume-Uni. Il est l'auteur de nombreuses publications dans des revues scientifiques et a régulièrement représenté le gouvernement de Malte lors de rencontres internationales de haut niveau.

Professeur à l'Université de Malte, il est actuellement Président de l'Institut d'Administration Publique de l'Université et Président de la Commission Nationale pour l'Enseignement Supérieur, qui conseille le gouvernement sur la politique de l'enseignement et de la formation supérieures.

Philip Von Brockdorff a occupé le poste de Secrétaire Permanent dans le précédent Ministère des Affaires Rurales et de l'Environnement. Il a été nommé à ce poste en 2001 et a notamment contribué à la négociation des chapitres sur l'agriculture et la pêche du Traité d'Accession de Malte à l'Union Européenne.

Philip Von Brockdorff est par ailleurs Directeur exécutif du Centre for Policy Research and Training et a une vaste expérience en matière de formation des personnels du secteur public, ayant travaillé pendant plusieurs années au sein de la Staff Development Organisation (SDO) dans le cadre du Cabinet du Premier Ministre, où il a occupé le poste de Directeur de 1999 à 2001.



# M. Ahmed AKHCHICHINE

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA FORMATION  
DES CADRES ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - **MAROC**



## PARCOURS PROFESSIONNEL

Ahmed Akhchichine est né le 26 mars 1954 à Marrakech. Il est ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique depuis le 15 octobre 2007.

Il est titulaire d'un diplôme de l'Institut Supérieur de Journalisme (ISJ) en 1976, d'un diplôme de l'Institut Français de Presse (IFP) en 1979 et d'un doctorat en sciences de l'information et de la communication en 1982.

Depuis 1982, il a été enseignant chercheur avant d'occuper le poste de consultant en communication pour le développement auprès de l'UNICEF, du Fonds des Nations-Unies pour la population (FNUAP), de la Banque mondiale (BM), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et de la coopération technique allemande pour le développement (GTZ), de 1984 à 1993.

Il a également occupé le poste d'expert international résident dans la région de l'Afrique de l'Ouest pour le compte de diverses agences du système des Nations-Unies, notamment l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FNUAP et la BM de 1993 à 1997.

Il était Directeur général de la filiale du bureau d'études canadien "Léger&Léger" au Maroc de 1997 à 2001 et Directeur général de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) depuis 2003.

Il est membre du Bureau national du Conseil supérieur de l'enseignement et du Bureau national de l'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE).

Il est aussi vice-président de l'Association marocaine de recherche en communication (AMRC), ancien président de l'Association marocaine des lauréats des écoles de journalisme et membre fondateur et ex-membre du Conseil national de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH).



# M. Ahmed OULD BAHYA

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR  
MAURITANIE



## DATE DE NAISSANCE

Né le 31 décembre 1962 à Atar - Situation de famille : Marié, 4 enfants.

## TITRE

Docteur d'État es Sciences Mathématiques.

## GRADE ET FONCTION

Professeur de l'enseignement supérieur de niveau A4 (Professeur des Universités),  
Secrétaire Général de l'Université de Nouakchott p.i. depuis février 2009.

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Secrétaire Général de l'Université de Nouakchott p.i. depuis février 2009,  
Conseiller Technique du Président de l'Université de Nouakchott chargé  
des enseignants depuis septembre 2007,  
Conseiller Technique du Recteur de l'Université de Nouakchott chargé des projets  
de 2002 à 2004,  
Chef de Département de Mathématiques et Informatique de la Faculté des Sciences  
et Techniques (FST) de l'Université de Nouakchott (de 1998 à 2002),  
Coordinateur de la Filière Math-Physique de la FST (de 1998 à 1999),  
Coordinateur de la Filière Mathématique de l'Institut Supérieur Scientifique de  
Nouakchott (de 1991 à 1995),  
Professeur de l'enseignement supérieur de niveau A4 (correspondant au grade  
de Professeur des Universités) depuis janvier 2003,  
Professeur de l'enseignement supérieur de niveau A3 (correspondant au grade  
de Professeur habilité) de 1996 à 2003,  
Professeur de l'enseignement supérieur de niveau A2 (correspondant au grade  
de Maître de conférences) de 1989 à 1996.  
Soit une expérience professionnelle de plus de 20 ans dans les domaines  
de l'enseignement, de la recherche et de l'administration.

## DIPLÔMES

Doctorat d'État es Sciences Mathématiques, Université Mohamed V, Faculté des  
Sciences de Rabat, juin 1997,  
Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en Mathématiques, Rabat 1989,  
Diplôme d'Études Approfondies en Mathématiques, Rabat 1987,  
Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (CAPES),  
ENS de Nouakchott, juin 1986,  
Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Premier Cycle (CAPPC),  
ENS de Nouakchott, juin 1984,  
Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire, série Mathématiques (Bac C),  
option Français, juin 1982.  
Membre du jury de Thèses de Doctorat d'étudiants d'Universités marocaines.



# M. Carlos Alberto PINTO FERREIRA

DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'ÉVALUATION (GAVE)  
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION - **PORTUGAL**



## DATE DE NAISSANCE

Né à Lisbonne en 1946.

## BIOGRAPHIE

Carlos Alberto Pinto Ferreira est ingénieur diplômé de l'Institut Technique Supérieur (Université Technique de Lisbonne), titulaire d'un MBA en administration de la Faculté d'Économie de l'Université Nova de Lisbonne et d'un PH.D. en intelligence artificielle (IST) de l'Université technique de Lisbonne.

Professeur (associé) à l'Institut Technique supérieur de l'Université technique de Lisbonne (UTL), il est membre du Conseil de Direction de l'IST, Vice-Président de la Fondation pour la Science et la Technologie (FCT) du Ministère de la Science et de la Technologie, coordinateur de la Mission pour le développement du système d'information du Ministère de l'Éducation. Depuis 2006, Carlos Alberto Pinto Ferreira est Directeur de l'Institut d'évaluation (GAVE) du Ministère de l'Education.



# M. Habib BEN YAHIA

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE L'UNION DU MAGHREB ARABE (UMA)



## ÉTAT CIVIL

Né le 30 juillet 1938 à Tunis. Marié et père de deux enfants.  
Nationalité : tunisienne.

## ÉTUDES

Études secondaires : Collège Sadiki de Tunis.  
Études supérieures : Université de Tunis, maîtrise en langue et littérature anglaises.  
Spécialité : Relations internationales de Columbia University – New York.

## FONCTIONS

<b>1963</b>	Fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères
<b>1967</b>	Conseiller économique à l'Ambassade de Tunisie à Washington
<b>1970</b>	Conseiller à l'Ambassade de Tunisie à Paris
<b>1973</b>	Sous-directeur de la coopération internationale au ministère
<b>1975</b>	Chef de Cabinet du ministre des Affaires étrangères
<b>1976</b>	Ambassadeur de Tunisie à Abu Dhabi (Émirats arabes unis)
<b>1977</b>	Ambassadeur de Tunisie à Tokyo
<b>1981</b>	Ambassadeur de Tunisie à Washington
<b>1988</b>	Secrétaire d'État aux Affaires étrangères
<b>1991</b>	Ministre des Affaires étrangères
<b>1997</b>	Ministre de la Défense nationale
<b>1999 - 2004</b>	Ministre des Affaires étrangères
<b>2005</b>	Ministre Conseiller diplomatique auprès de SE le Président de la République
<b>2006</b>	Secrétaire général de l'Union du Maghreb Arabe

## MISSIONS DIPLOMATIQUES

A pris part à de nombreuses conférences internationales et régionales (ONU - Ligue Arabe - OUA - UMA - UE - Processus Euromed de Barcelone OSCE - Forum méditerranéen - Dialogue 5+5)  
Envoyé spécial et Représentant de S.E. le Président de la République à de nombreuses missions.  
Membre de plusieurs commissions, régionales et internationales, de réflexion et de résolution des conflits (en Afrique et Proche-Orient).  
Président de la délégation tunisienne lors de plusieurs négociations et commissions bilatérales.  
Conférencier dans des forums universitaires.

## DÉCORATIONS

Grand Cordon de l'Insigne de la République Tunisienne  
Grand Cordon de l'Insigne du 7 Novembre  
Nombreuses décorations maghrébines et étrangères ; nombreuses distinctions.



# M. Marcus CORNARO

COMMISSION EUROPÉENNE



## DONNÉES PERSONNELLES

Né le 28 octobre 1958 à Londres, Royaume-Uni  
Marié, père de 3 enfants  
Langues : allemand, anglais, français et italien  
Nationalité : autrichienne

## QUALIFICATIONS

- Septembre 1981 - Juin 1983** Études post-universitaires de Développement et Affaires Internationales à l'Université Américaine (A.U.), Washington D.C., sanctionnées par un "Master of Arts in International Affairs" le 23 décembre 1983.
- Octobre 1976 - Juillet 1981** Études de droit à l'université de Vienne, Autriche ; diplôme de "Doctor iuris" le 6 juillet 1981.
- Juin 1976** Baccalauréat, Vienne

## EXPÉRIENCE À LA COMMISSION EUROPÉENNE

- Depuis juillet 2007** Directeur pour l'Europe, la Méditerranée, le Moyen-Orient et la Politique de Voisinage à l'Office de Coopération EuropeAid (DG AIDCO, Direction A).
- Août 2003 - Juin 2007** Ambassadeur – Chef de Délégation, Hanoï, Vietnam.
- Juillet 2001 - Juillet 2003** Chef d'unité à la DG RELEX (Unité H4), en charge de l'Afghanistan, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka et les Maldives et couvrant les deux plus importants programmes de la Commission en Asie.
- Septembre 2000 - Juillet 2001** Conseiller au sein de la DG Relex, avec des responsabilités incluant notamment la participation à la réforme des programmes d'assistance extérieure de l'UE.

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE PRÉCÉDENTE

- De 1983 à 2000** Nombreuses fonctions au service du Ministère des Affaires Etrangères autrichien, notamment :
- Vice-Ambassadeur (Ministre) à l'ambassade d'Autriche à Rome.
  - Chef d'unité au Ministère fédéral des Affaires Etrangères à Vienne pour le développement des relations de l'Autriche avec le WEU et l'OTAN.
  - Chef du Bureau Régional pour le Développement et la Coopération de l'Ambassade d'Autriche à Kampala, Ouganda.
  - Attaché spécial auprès de l'Ambassade d'Autriche, Harare, Zimbabwe.
  - Membre du Cabinet au Bureau du Secrétaire Général des Affaires Etrangères, Vienne.
  - Administrateur auxiliaire au Bureau du PNUD à Bamako, Mali.

## Informations pratiques

---

## PLAN DE BIARRITZ



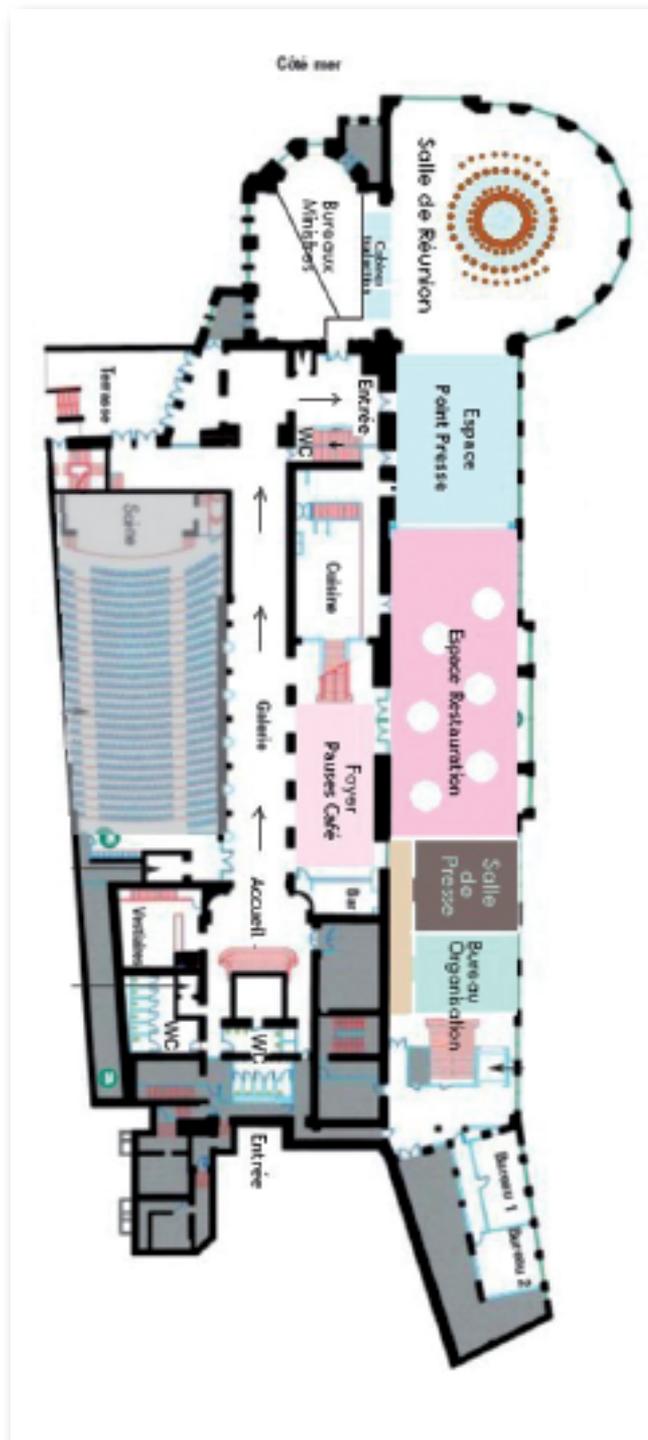
## PLAN DU PALAIS DES CONGRÈS "LE BELLEVUE"

**Palais des Congrès « Le Bellevue »**

Place Bellevue

BIARRITZ

Tél. standard : 05 59 01 59 01





## CONTACTS

---

### ORGANISATION (hébergement, transports, logistique)

Raphaèle DE HUGO  
EGIDE  
06 13 01 34 14

Didier DEON  
Direction des relations européennes et internationales et de la coopération  
Ministère de l'Éducation nationale  
06 20 28 40 66

### CONTACT PRESSE

Service de presse du ministère de l'Éducation nationale  
01 55 55 30 10